

IV^e Congrès de la CGT Finances Publiques

Tome II

■ Rapport d'activité

■ Rapport financier



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Ce rapport d'activité veut être le reflet du travail de la direction nationale depuis le congrès de Ramatuelle. Il ne peut ni ne veut être exhaustif, mais cherche à refléter la volonté continue de la direction nationale de s'engager dans l'action durant ces 4 années pour la défense des missions, des conditions de travail et des droits et garanties des agents.

Après un congrès difficile à Ramatuelle, chacun dans le syndicat a souhaité se remettre au travail collectivement pour développer la CGT Finances Publiques et faire avancer nos revendications.

Cette volonté de travail collectif était d'autant plus importante que le contexte politique s'était dégradé. La volonté toujours plus forte des gouvernements successifs de s'attaquer aux droits des salariés s'est traduite par exemple avec la loi Travail sous la présidence Hollande, puis avec les ordonnances Macron.

Pour la CGT Finances Publiques, ces politiques étaient sans surprise car dictées par la volonté d'enrichir le capital et de diminuer la dépense publique.

Pour la CGT Finances Publiques, il était donc nécessaire d'aller vers nos collègues pour débattre de la situation, des solutions, des revendications et bien sûr décider ensemble des modalités d'actions.

C'est cette démarche qui a présidé aux échanges dans l'intersyndicale. Le constat a été fait à plusieurs reprises de la nécessité de l'unité d'action pour élever le rapport de force. Celle-ci s'avère souvent complexe et difficile à obtenir au regard des divergences tant sur certaines revendications que sur les actions à mener. Pour autant, la volonté de construire unitairement les actions a toujours prévalu pour notre part.

Le syndicat a rencontré de grandes difficultés pour étendre nationalement des mouvements qui avaient pu prendre localement. Cela peut s'analyser de différentes manières : des départements qui n'ont pas subi les mêmes réformes aux mêmes moments, des périmètres intersyndicaux différents, mais aussi des sections CGT avec des capacités inégales et des pratiques syndicales variées.

Les forces militantes de notre syndicat et le nombre de syndiqués ne sont pas les mêmes sur tout le territoire. En 4 ans, nous avons ainsi perdu 1600 syndiqués malgré un nombre d'adhésions en nette augmentation (source cogitiel : 2015 : 521, 2016 :612, 2017 :826, 2018 :902) . Les suppressions d'emplois pèsent lourd et les efforts menés dans le syndicat n'ont pas encore permis de maintenir le nombre de syndiqués. Le taux de syndiqués CGT était de 10,1% en 2014, il est en 2018 de 9,44%.

Pour autant, durant ces 4 ans la CGT a été présente aux côtés des agents et face aux directions, vue sur le terrain et, fait nouveau à remarquer, dans nombre de médias locaux, nationaux et sur les réseaux sociaux. Elle a été à l'initiative et porteuse de nombreuses luttes. Avec 1 agent sur 4 votant CGT lors des élections professionnelles (consolidant ainsi notre 2ème place à la DGFIP), notre démarche a été entendue et appréciée par un grand nombre de nos collègues. Durant les 4 dernières années, la CGT s'est opposée à toutes les réformes régressives en refusant de jouer le jeu de l'accompagnement des politiques néfastes au service public et aux agents, à l'inverse d'autres organisations syndicales plus complaisantes.

Nous, syndiqués, devons donc débattre pour réfléchir sur nos difficultés et nos insuffisances, mais aussi sur nos points forts et nos réussites.

DÉCISIONS REVENDICATIVES :

Dès la sortie du congrès, la direction nationale a inscrit dans ses débats l'actualité « DGFIP » dans l'actualité et les actions interprofessionnelles qui pointaient déjà l'urgence de l'augmentation des salaires.

Au cours de la rentrée 2015, l'enjeu a porté sur la négociation dite PPCR. Consultée sur cette question, la CEN a tranché en indiquant que ce texte ne pouvait pas être signé : il n'était pas à la hauteur des exigences des agents et comportait trop de risques pour la carrière. C'est donc cette position que le syndicat a défendu publiquement comme en interne CGT. C'est cette même position qui fut adoptée par la CGT Fonction Publique. Pour autant ce protocole, alors qu'il n'a

pas recueilli la majorité des syndicats, fut appliqué par le Gouvernement Valls.

Dans le même temps, une grande journée d'action unitaire à la DGFIP était en préparation pour le 18 novembre 2015. Mais les attentats de novembre 2015 ont conduit à reporter cette journée de grève à une journée fonction publique le 26 janvier 2016. Un message aux syndiqués expliquant la démarche a été envoyé et la première CEN de 2016 fixait alors un axe prioritaire : organisation d'assemblées générales sur tout le territoire, dès le 27 janvier 2016, pour amplifier le mouvement et l'inscrire dans la durée.

En effet à cette même période les collègues de Vierzon bloquaient leur centre pour revendiquer des emplois. Soutenus par les organisations syndicales nationales et par une solidarité financière de l'ensemble de la DGFIP, les collègues finiront par obtenir, bien que partiellement, mais tout même, gain de cause.

Dès lors, l'objectif de la CGT fut clairement d'étendre le mouvement à toute la DGFIP, les suppressions d'emplois et les difficultés à réaliser pleinement nos missions touchant l'ensemble du territoire et des services. Mais c'est aussi ce que nous n'avons pas pu atteindre.

Des conflits locaux ont bien été lancés y compris avec des actions dans la durée, dont la grève (à Vierzon, dans les P.O, dans les Hautes Py, à Paris, dans le Var, dans les BDR, dans le Nord, etc). Mais l'extension, la contagion dans tout le département puis à toute la France n'ont pas été atteintes. Pour certains la communication sur ces actions n'a pas été suffisante. Pour d'autres, les particularités locales ou entre directions n'ont pas permis d'étendre le mouvement. Une chose est sûre, en tirer les enseignements est un enjeu fondamental pour la période à venir, pour construire un mouvement de masse, pour qu'il ne se perde pas dans des attitudes délégataires. Si la solidarité financière est très importante pour inscrire la grève dans la durée, le rapport de force nécessaire se construit par le fait de rejoindre concrètement l'action.

Au cours du printemps 2016, l'annonce de la loi travail a bousculé les débats et a amené la direction nationale à s'engager pleinement dans la mobilisation interprofessionnelle, tout en portant notre corpus revendicatif CGT Finances Publiques. La CGT Finances Publiques a donc appelé dès le 31 mars à la grève. Les

débats au sein de la direction nationale ont confirmé cette volonté en s'inscrivant dans toutes les actions contre la loi travail (par exemple en popularisant la votation citoyenne, en participant à la manifestation nationale du 14 juin, en appelant à la journée de grève du 15 septembre 2016...).

Dans la période, la CEN a aussi continué à débattre des modalités d'action visant à amplifier la lutte à la DGFIP.

C'est dans ce cadre que nous avons par exemple proposé aux autres organisations syndicales, l'organisation d'HMI communes durant l'automne pour bloquer un site DGFIP par département, avec rotations entre sites dans la durée. Cela s'est traduit par une multiplication des actions locales (popularisées par des « info luttes ») qui ont convergé lors de la journée de grève nationale DGFIP du 15 novembre. L'appréciation de cette journée reste mitigée car, si elle a bien rassemblé 1/4 des collègues, elle restera insuffisante pour faire basculer le rapport de force. Précisons que, pour faciliter la coordination des militants des différentes O.S, la CGT a proposé à plusieurs reprises la possibilité de rencontres des différentes directions nationales. Cette possibilité a toujours été refusée par les autres O.S.

C'est dans ce contexte, début 2017, qu'est intervenu le Conseil National du syndicat. Son premier enseignement a été la validation de l'activité de la première partie du mandat du syndicat, son second la volonté que la CGT poursuive dans l'action en cherchant chaque fois que possible la reconduction de la grève.

Une nouvelle journée d'action fut programmée dans un cadre fonction publique le 7 mars.

L'année 2017 fut aussi marquée par l'élection présidentielle : la direction nationale, réunie entre les 2 tours, a donc eu un débat sur l'attitude à avoir face à la présence d'une candidate d'extrême droite au second tour et aux conséquences des politiques anti-sociales qui se sont succédées. Elle a décidé de s'approprier le communiqué confédéral (Cf Annexe 1) rappelant la définitive incompatibilité des valeurs de la CGT avec les idées portées par le FN, refusant toute consigne de vote pour un candidat, pour aider aux éventuels débats dans les services.

Pour autant, l'arrivée au pouvoir d'un président défendant une politique ultra-libérale ne pouvait non plus être une

bonne nouvelle pour le monde du travail. Pour alerter les agents et préparer la relance du mouvement social, la CEN a mis à disposition un 8 pages décodant le programme du présent et du gouvernement.

La présidence Macron a commencé notamment par une nouvelle réforme du code du travail et l'annonce d'une transformation d'ampleur de la fonction publique par la mise en place de CAP 22.

Dès la rentrée 2017, la CGT Finances Publiques a donc continué sa campagne de rencontre avec les collègues sur tout le territoire pour convaincre de la nécessité d'une mobilisation d'ampleur. Elle s'est impliquée dans la journée d'action interprofessionnelle du 21 septembre, puis dans la journée de grève dans la fonction publique du 10 octobre.

Cette journée unitaire du 10 octobre fut incontestablement une réussite dans nombre de secteurs de la fonction publique, et en premier lieu à la DGFIP. Pour la direction nationale, il était donc primordial de poursuivre dans ce sens. Dès lors, un courrier à l'ensemble des syndiqués a été envoyé et le syndicat a appelé l'ensemble des équipes militantes à organiser les suites de la mobilisation, à être à l'initiative de l'unité d'action chaque fois que cela était possible.

La CEN de janvier 2018 fit un état des remontées des sections et constata de fortes disparités entre les régions, les sections, les hésitations à se lancer dans des actions dans la durée, d'autant plus dans la reconduction de la grève. Pour la direction nationale il était donc important de retourner au contact de nos collègues pour débattre de la situation et convaincre davantage d'agents de se mobiliser. Le gouvernement avait annoncé CAP 22 et son cortège de restructurations, d'attaques contre le statut, de suppressions d'emplois : une nouvelle journée de grève et d'action fut donc décidée pour le 22 mars, avec toute la fonction publique.

Cette journée du 22 mars ayant été là aussi un succès, la direction nationale a cherché à lever les hésitations en publiant un communiqué aux agents appelant à des AG unitaires sur tout le territoire pour décider, dès maintenant, d'actions inscrites dans la durée, en visant la reconduction de la grève et le blocage de la DGFIP, seule issue pour obtenir la satisfaction des revendications.

Dès lors, dans toute une partie des directions de multiples actions ont été engagées avec des blocages, des grèves tournantes, des distributions de tracts aux usagers, jusqu'à des occupations de site comme au centre d'encaissement de Lille. Mais pour autant la mobilisation est restée trop inégale suivant les territoires et n'a pas permis d'obtenir nationalement de réponses à nos revendications, même si, localement, des avancées ont pu être gagnées.

Alors que ce mouvement se voulait à l'origine fonction publique, force est de constater qu'il est resté circonscrit à quelques rares secteurs. Une nouvelle fois se pose la question de la généralisation des dynamiques de luttes et de la capacité à avancer tous ensemble au même moment.

Un nouveau dossier de poids ayant fait irruption dans l'actualité revendicative, le syndicat publia en juin 2018 un tract pour rappeler son opposition à la réforme des retraites par points voulus par le gouvernement. Il a tenu régulièrement au courant les syndiqués de l'avancé des « discussions » et annonces du gouvernement par, notamment, des expressions UFSE et confédérales sur ce sujet.

Au mois d'août, le syndicat a pu prendre connaissance de l'existence d'un vaste projet de démantèlement de la DGFIP, d'une ampleur sans précédent, et dont l'avancée des travaux était surprenante. Le syndicat s'est attaché à communiquer régulièrement sur ce projet appelé dans un premier temps « géographie revisitée », devenu « déconcentration de proximité ».

La campagne des élections professionnelles dans la Fonction Publique (décembre 2018) engagée dès la rentrée 2018, aurait pu avoir pour conséquence une mise entre parenthèse du travail de mobilisations concrètes. Ce ne fut pas le choix du syndicat qui, au contraire, a considéré les élections comme un élément s'inscrivant dans la construction globale du rapport de force à la DGFIP et au-delà (*un point spécifique « élections » est fait en fin de rapport*). La CGT Finances Publiques a donc continué à réunir partout les collègues, à travailler au plus près de chaque syndiqué et s'est logiquement inscrite dans la grève interprofessionnelle du 9 octobre.

Si dans la fonction publique la fin de l'année 2018 a été marquée par les élections avec une couverture médiatique toute relative, l'émergence du mouvement

des gilets jaunes aura capté l'actualité sociale de la dernière période. Expression d'une réelle colère sociale, ce mouvement a subi une répression d'un niveau inquiétant pour l'avenir des libertés individuelles et collectives.

Mouvement protéiforme pouvant brasser des intérêts contradictoires, refusant dans un premier temps de s'associer ouvertement aux syndicats et aux partis politiques, il a interrogé toute la CGT et suscité nombre de débats. Pour autant des revendications telles que, par exemple, l'augmentation des salaires et la justice fiscale ont pu émerger. Ainsi, pour combattre les risques de dérives et gagner sur les justes revendications, la CGT a un rôle à jouer en termes de valeurs et de convergences revendicatives.

Suite à des dégradations de centres des finances publiques, le syndicat a interpellé sans attendre le directeur général pour assurer la protection des agents. Des expressions affirmant que les agents des Finances n'ont pas à être des boucs émissaires ont aussi été diffusées, ainsi que sur la justice fiscale et le service public.

La direction nationale a indiqué qu'elle partageait l'expression confédérale du 6 décembre 2018 (cf annexe 2). Elle a indiqué qu'il était nécessaire que la confédération CGT travaille à des convergences sur ses bases revendicatives. La CGT Finances Publiques a de plus participé aux actions et manifestations organisées lors de la mobilisation interprofessionnelle du 14 décembre.

FOCUS SUR DEUX CAMPAGNES REVENDICATIVES

Il ne s'agit pas de privilégier qualitativement une campagne revendicative plutôt qu'une autre dans une période où toutes les missions et toutes les structures ont fait et font l'objet d'attaques répétées de la part des gouvernements successifs, celui de Macron-Philippe-Darmanin en tête. Mais, comme illustrations possibles de notre démarche syndicale, prenons l'exemple du prélèvement à la source et de la mission cadastrale :

LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Annoncé au printemps 2016, le prélèvement à la source a été condamné par la CGT tant pour des raisons de fond que pour ses impacts à la DGFIP. La CGT finances publiques a clairement revendiqué sa non application sans relâche, dès le début. Elle a alerté sur les risques budgétaires, techniques, humains pour les agents, sur l'avenir de la DGFIP en particulier et sur le devenir de l'impôt sur le revenu en général.

Face au PAS, la CGT n'est pas restée dans la posture mais a démontré son professionnalisme dans ses nombreuses publications. La presse nationale commence à s'en faire de plus en plus l'écho. Elle a diffusé des tracts aux usagers, organisé des conférences de presse, répondu à des sollicitations de journalistes (presse écrite, radio, voire plateaux télé).

La CGT a toujours eu le souci, une fois la mise en œuvre du PAS imposée, de demander des moyens supplémentaires pour la DGFIP afin que les agents ne portent pas la responsabilité d'un échec éventuel. Car le dispositif est mal conçu dès le départ et n'est en aucun cas une simplification. Les chiffres d'affluence dans les accueils nous donnent raison !

LA MISSION CADASTRALE

En réponse aux attaques de ces deux dernières années contre le Cadastre, la CGT est allée à la rencontre des agents en organisant des réunions régionales d'octobre 2017 à octobre 2018. La mission cadastrale recoupe une grande disparité structurelle, présente une pénurie d'emploi grave avec un pilotage sans visibilité.

C'est dans ce contexte que l'on a assisté à une réorientation des géomètres vers des tâches fiscales avec la volonté d'abandonner à terme la mise à jour du plan cadastral. De plus, toutes les incertitudes sont permises sur l'avenir de la Représentation Parcellaire Cadastre Unique, et la DGFIP organise consciencieusement l'externalisation de missions techniques vers des sociétés privées (Worldline).

Pour la CGT, la mission cadastrale doit reposer sur les 3 piliers : foncier, fiscal et topographique. La maintenance du plan mis à jour et conservé par la DGFIP doit rester un préalable non négociable.

En prolongement de ces réunions, la CGT a alerté les élus de la République sur les risques qui pesaient sur le service du Cadastre, mais aussi sur le Service Public rendu aux collectivités. Assemblée nationale et sénat ont également été saisis de questions écrites par des élus sur ce sujet.

SIRHIUS

Après l'échec retentissant en 2004 de l'Opérateur national de paye, la DGFIP s'est lancée sans préparation des équipes dans une régionalisation de la RH afin de la centraliser et de la fusionner dès 2021 au niveau Ministériel voire interministériel et de supprimer encore des emplois dans cette sphère.

La CGT s'est opposée dans toutes les instances à la mise en place de cette nouvelle organisation qui industrialise et déshumanise la RH dans la période où les agents en ont le plus besoin. Elle a lancé une alerte sur la paye suite à la désorganisation et le sous-dimensionnement des équipes RH, l'absence de formation notamment sur la liquidation de la paye et les difficultés liées au logiciel SIRHIUS.

MUTATIONS

Dès 2015, le directeur général s'est attaqué à notre système de mutation en défaisant peu à peu les droits et garanties des agents, en modifiant les règles.

La CGT n'a eu de cesse de s'opposer au directeur Général sur ce sujet jusqu'à lui proposer en janvier 2016 un droit de réponse, sans suite de sa part. Alors qu'étaient annoncées des règles encore plus régressives, une rencontre des sections CGT préfiguratrices a été organisée. La CGT est la seule organisation syndicale à avoir fait le choix de pétitions et de tracts plutôt que de participer à des discussions visant uniquement la mise en œuvre des régressions proposées par le DG. Elle a de suite analysé et communiqué sur le fait que ces règles n'étaient mises en place que pour permettre les futures restructurations d'ampleur.

RIFSEEP

La CGT Finances publiques s'est opposée à la mise en place du RIFSEEP, a publié plusieurs tracts sur le sujet et lancé une pétition. Ces actions ont participé au report de son application à la DGFIP.

SANTÉ TRAVAIL

La CGT s'est battue sur toutes ses revendications concernant la prévention des risques en matière de santé sécurité au travail et l'amélioration des conditions de vie au travail. Elle s'est aussi battue pour le maintien et le développement de tous les outils qu'elle a contribué à construire et que l'administration dévoie ou veut passer à la trappe:

CHSCT, DUERP, TVBS, Registres RSST, fiches de signalement, médecine de prévention, droits d'alerte et de retrait...

Elle s'est également opposée à la mise en place pour les remplacer d'une pseudo démarche QVT, « qualité de vie au travail » qui permettrait à l'administration l'externalisation des politiques santé-travail et l'exonération de la responsabilité de l'employeur face à la montée du mal travail.

En exemple nous citerons la plateforme privée d'appel psychologique, ou la démarche détection par les cadres des agents difficiles.

DIALOGUE SOCIAL

Le dialogue social, durant le mandat, a continué à se dégrader au point où les instances pourraient être considérées (sauf rares exceptions) comme de simples réunions d'informations ou encore de simples chambres d'enregistrement. Ainsi la nature et la participation aux Comités Techniques et aux groupes de travail ont suscité des débats réguliers dans la direction nationale. Durant le mandat, les périodes de boycott et de participation ont alterné. Deux éléments ont guidé notre réflexion : le caractère intersyndical ou pas du boycott, la possibilité de l'utiliser comme un levier pour la mobilisation.

En lien avec la destruction des droits et garanties des agents, la direction générale s'est attaquée à la tenue des CAP et des Comités Techniques Locaux en diminuant le nombre de jours de préparation et la possibilité de convoquer les suppléants.

Dans un premier temps, le directeur général a proposé, sous condition d'un accord des O.S, de repousser ces mesures après les élections professionnelles... pour au final les imposer.

La CGT a cherché à peser sur le choix de la direction à travers une pétition. Malheureusement celle-ci n'a pas eu le succès escompté. Chaque fois qu'une position intersyndicale était possible, les CAPistes nationaux ont fait le choix de boycotter les premières convocations en signe de protestation et pour se donner du temps supplémentaire pour préparer les CAP. Au final malgré une réduction drastique des temps de préparation, les élus CGT ont rempli leur mandat.

COMMUNICATION

La communication a constitué un axe fort de ce mandat. Il s'est traduit par une volonté de mieux utiliser les réseaux sociaux et le site internet, tout en maintenant une publication de tracts très soutenue.

De plus, nous avons pu conserver l'autorisation de presse en maintenant une publication du « mag syndical », malgré des difficultés en début de mandat.

Durant tout le mandat, des tracts à destination des usagers ont été proposés soit par la CGT seule, soit par l'intersyndicale (cf flyer Service Public).

De multiples aides à la tenue des HMi ont été publiées, à destination des équipes militantes, complétées de fiches techniques pour distributions aux agents et au public.

De plus, le syndicat a participé de manière visible aux manifestations parisiennes (camionnette avec le ballon aux couleurs de notre syndicat) mais aussi dans les territoires.

Un travail de fond a été mené durant tout le mandat pour permettre une bien meilleure visibilité dans les médias nationaux (Presse, radio, TV). Aujourd'hui, la CGT Finances Publiques est régulièrement demandée par les

médias, même si son message n'est pas repris in extenso. Cela permet tout de même une nouvelle existence médiatique.

De multiples interviews ont été données et des communiqués de presse réalisés et ont été repris dans la presse.

Mais tout n'a pas été simple pour autant en matière de communication :

On observe des difficultés régulières des équipes militantes locales à s'approprier les documents proposés.

Si la lettre d'info est devenue trop rare faute de temps pour l'écrire, bien qu'elle ait parue périodiquement en début de mandat.

Une lettre d'information en direction des syndiqués a pu être mise en place mais sa périodicité a été insuffisante.

La mise en place du nouveau site a été défailante. Les relations avec le prestataire ont été difficiles après la mise en service du site.

L'hébergement du site sur les serveurs confédéraux a amené de nombreux dysfonctionnements (attaques répétées dont est victime la CGT). Depuis le mois de septembre 2018, le site est quasi-opérationnel

CADRES

L'appropriation collective de ce dossier reste difficile et aujourd'hui insatisfaisante. Si au niveau national un réseau numérique de cadre existe, nous n'arrivons pas à le faire vivre localement. Suite à un débat organisé dans la direction nationale, un réseau de cadre au plan régional aurait du se mettre en œuvre. A quelques exceptions près, il n'existe aujourd'hui toujours pas, ce qui ne permet pas d'avoir de relais sur le terrain. Le vote lors des élections professionnelles nous rappelle que la CGT reste peu entendue par les cadres, alors qu'il s'agit d'une catégorie de plus en plus nombreuse à la DGFIP. Mais force est de constater qu'il en est de même pour les 3 autres syndicats représentatifs, le choix des cadres s'étant porté sur des syndicats corporatistes.

DROITS SYNDICAUX À LA DGFIP

Conformément aux décisions de notre congrès, la clé de répartition des droits syndicaux initialement adoptée a été actualisée afin de permettre une répartition équilibrée, transparente et plus en rapport avec la réalité des sections. Dans ce mandat, le choix politique a été fait d'attribuer une part supérieure à 10% de nos droits à l'activité interprofessionnelle.

Afin de permettre à celles-ci de mieux préparer leurs activités prévisionnelles, la CEN a toujours fait le maximum pour que les répartitions soient connues très tôt dans l'année (fin janvier début février). Le point orga sur les droits syndicaux est en effet régulièrement porté à l'ordre du jour des réunions de la CEN, et notamment afin de déterminer les attributions complémentaires.

Si les résultats électoraux 2014 ont sérieusement réduit les volumes, l'ensemble des sections, sous l'impulsion de la direction nationale, a correctement pris en compte cette baisse, en révisant leurs pratiques et leur gestion en local. L'activité nationale a également pris en compte cette baisse.

ORGANISATION

Des points « orga » ont été faits quasiment à chaque CEN. La baisse continue de notre nombre de syndiqués a été pointée. En réaction, un collectif « syndicalisation » a été constitué au sein de la CEN. S'il a bien permis de mettre au point du matériel, à priori apprécié dans les sections, il a objectivement été insuffisamment utilisé, au même titre que le plan de syndicalisation de la CEN qui a été insuffisamment pris en charge collectivement. De plus, des difficultés de continuité syndicale ont été pointées tout au long du mandat.

Afin d'améliorer la maîtrise de notre outil syndical (continuité et suivi), et dans le prolongement du précédent mandat, des formations « Cogitiel » d'une journée (26 depuis le congrès de Ramatuelle), ont permis d'améliorer sensiblement la tenue du cogitiel et donc ses restitutions. Elles ont été dispensées sur sites par le pôle dédié du bureau national,

VIE INTERNE DE LA DIRECTION NATIONALE

À la suite d'un précédent mandat parcouru de très fortes tensions internes, la direction nationale, renouvelée à 50 %, avait pour mandat d'améliorer la qualité de sa vie interne. Elle a réussi à mener ses travaux de façon constructive, en évitant les situations paralysantes. Elle a organisé à plusieurs reprises des ateliers durant la CEN, afin d'améliorer le travail collectif.

De la même manière que la CEN, le BN a amélioré sa qualité de vie syndicale dans un esprit constructif et s'est attaché à répondre aux commandes de la direction nationale.

La CEN s'est réunie 20 fois (décembre 2018) durant ce mandat. Le quorum n'a pas été atteint lors de la CEN précédent le dépôt des listes aux élections (ce fut la seule fois). Dès sa première réunion, la CEN s'est dotée d'un règlement intérieur régissant la vie et l'organisation des débats en son sein.

Le travail de la CEN s'est organisé autour de 2 axes : le suivi de territoire et le travail sur dossier au sein de collectifs.

- Concernant le suivi de territoire :

Si un réel effort a été fait sur ce mandat pour améliorer le suivi du territoire (au travers notamment des collectifs régionaux : 39 en 2018), certaines régions ont tout de même pu pâtir d'un suivi plus ou moins resserré et efficace (compte tenu de la disponibilité réelle des camarades). Les appréciations peuvent donc varier selon les sections. Cela reste un axe essentiel d'amélioration.

- Concernant le travail en collectif :

Les collectifs ont avancé à des rythmes très différents, certains n'ont tout simplement pas fonctionné. La volonté de les positionner au plus proche des CEN n'y a rien changé. Les tentatives de fonctionnement à distance (échanges mail) entre membres d'un même collectif n'ont été que très ponctuelles et peu efficaces. Sur 21 collectifs (excluant le collectif « élections »), ceux qui ont fonctionné se comptent sur les doigts d'une main et étaient souvent composés de membres proches de la

RIF en termes de transports. Pour autant des expressions ont tout de même été produites (syndicalisation, contrôle fiscal, télétravail, recouvrement etc) et des appuis ont été apportés dans la préparation de certains groupes de travail.

La délégation au CTR s'est voulu collective et évolutive. Si le secrétaire général a été de toutes les délégations, elle a été modifiée tous les ans pour permettre à un maximum de camarades de la direction d'y participer.

Des modalités nouvelles de consultations et de débats ont été mises en œuvre au sein de la direction. Des consultations par mel ont eu lieu, et un système de conférence téléphonique a été utilisé à plusieurs reprises. La CEN a travaillé en plusieurs formats (réunion plénières, ateliers pour permettre à tous de participer plus aisément). Les sections ont été directement consultés à plusieurs reprises pour nourrir les débats de la CEN comme, par exemple, sur PPCR.

ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Le syndicat s'est inscrit dans les initiatives proposées confédéralement, et a publié un tract sur la question. Mais l'activité reste très largement perfectible.

TRAVAIL DANS LES ÉCOLES

Axe fort de ce mandat, la direction nationale a donné des moyens importants tant financièrement qu'en volume de droits syndicaux. Elle s'est également impliquée directement, des membres de la CEN ayant fait des permanences dans les écoles. Les résultats sont en évolution, passant d'une cinquantaine d'adhésions en 2014 à plus de 120 en 2018. Vu les volumes de stagiaires accueillis, il reste des marges d'évolution, les adhésions dans les écoles représentant tout de même plus de 13% des adhésions du syndicat. La présence de la CGT dans les écoles est importante, notamment par la forte implication de chaque référent. La nouvelle scolarité et le système des 1ères affectations, a fait revenir vers la CGT les jeunes inspecteurs plus distants les années précédentes. La liaison entre les sorties d'écoles et les arrivées dans les sections doit être améliorée.

En parallèle, des aides personnalisées à la préparation

aux concours à destination des syndiqués ont été développées depuis le milieu du mandat. Ils rencontrent un succès grandissant.

RETRAITE

En lien avec l'UFR, la question de la continuité syndicale a pu être régulièrement intégré au débat de la direction nationale.

FORMATION SYNDICALE

La direction nationale s'est attachée à amplifier les actions de formation et à répondre aux demandes et besoins des sections :

- ➔ en continuant à déployer les formations d'accueil, direction locale, mieux lire, écrire, s'exprimer et CAPL/N ;
- ➔ en proposant de nouveaux modules : amélioration de la qualité de vie syndicale, comprendre sa feuille de paye, Communication 2.0 (Internet, publipostage, Facebook et droit).

Des formations à destination de la CEN ont également été organisées.

ÉLECTIONS

Animée de la volonté de pouvoir tirer définitivement un trait sur la déception issue des résultats de 2014, la CGT Finances Publiques s'est lancée de façon volontariste dans la préparation des élections de décembre 2018, en septembre 2017.

Un collectif de la CEN y a été spécialement dédié et s'est réuni une douzaine de fois en 15 mois. Il a permis de construire le matériel de campagne à destination des agents, d'animer partout sur le territoire des réunions de sensibilisation aux élections, etc..

Le bilan du travail engagé par toute la CGT finances publiques est positif. En effet la CGT a consolidé très largement sa deuxième place à la DGFIP, et a maintenu son résultat global en CAP nationale.

Si la CGT enregistre une baisse électorale dans les CAPN 1 et 2, ses résultats auprès des autres corps

sont en hausse. Elle a retrouvé sa deuxième place en CAPN des contrôleurs. Son score pour la CAPN des géomètres est remonté au même niveau qu'en 2011, produit de la campagne sur la mission cadastrale. Les résultats obtenus aux deux CCP en font l'unique représentante des agents contractuels dans ces instances, conséquence directe de l'augmentation de rémunération que la CGT a obtenue pour la majorité de ces collègues.

IMPLICATION DANS LA CGT

Conformément à l'orientation adoptée en congrès, la direction nationale a attribué les droits syndicaux liés à une forte implication dans l'activité interprofessionnelle (7 secrétaires généraux d'union départementale), dans l'UGICT, l'IHS, l'UFS et la Maison Confédérale (7 Equivalents Temps Plein pour ces derniers).

Des camarades, membres ou non de la CEN, sont porteurs de mandats dans des instances confédérales, UFSE et fédérales. Les échanges entre camarades DGFIP impliqués dans ces différentes structures et avec le syndicat national peuvent être développés.

LES CONGRÈS

- Au niveau Confédéral

Le 51ème congrès confédéral de la CGT à Marseille a revêtu un caractère extrêmement important suite aux nombreuses difficultés interne et à la démission de Thierry Lepaon. De plus, Il s'est tenu en pleine mobilisation contre la loi travail.

La position de la CGT Finances Publiques fut sans ambiguïté en votant contre le rapport d'activité, contre le document d'orientation initial, mais en proposant des amendements ou des contributions pour faire avancer la CGT. Aucun amendement du syndicat n'ayant été adopté, le syndicat a maintenu ses votes.

Mais à l'issue du congrès, il a réaffirmé sa volonté de travailler pleinement dans la confédération et a adopté la motion d'actualité. Celle-ci annonçait que la CGT organiserait partout des réunions avec les salariés et mettrait en débat la question de la grève reconductible

Tout comme pour la préparation du 51eme congrès, la CGT Finances Publiques est intervenue pour dénoncer les conditions de désignation des délégations au 52ème congrès. Celles-ci retirent aux syndicats nationaux la possibilité du choix de leurs délégués.

- Au niveau Fonction publique

Un débat est né sur la transformation de l'UGFF en une organisation qui tienne mieux compte de ses réalités actuelles. Cela fut donc discuté au sein de la direction nationale et du conseil national du syndicat.

Le syndicat national a travaillé à ce que cette évolution ne modifie pas les périmètres et champs fédéraux, rappelant ainsi son attachement à la Fédération des Finances et à l'organisation d'un syndicalisme CGT au niveau Fonction Publique de l'Etat.

C'est en ce sens que le syndicat est intervenu au congrès de l'UGFF, se transformant en UFSE, tout en préservant le champ et les compétences de la Fédération des finances.

- Au niveau Fédéral

Le congrès de la fédération des Finances fut aussi un moment important de la vie de notre organisation. L'activité et l'orientation de la fédération ont été globalement adoptées par notre syndicat.

CONCLUSION

C'est dans un contexte marqué par une accentuation de l'injustice fiscale, une amplification des violences sociales contre les populations les plus pauvres, des remises en cause répétées des droits des salariés, une exploitation grandissante des travailleurs « uberisés », une accélération du démembrement de l'État et une asphyxie des services publics, que la CEN a travaillé avec détermination pour la défense des missions de la DGFIP et de ses agents, et dans la construction d'un mouvement social plus large :

Un mouvement capable de stopper ces politiques antisociales, capable de défendre le service public et promouvoir la justice fiscale et sociale.

À ce titre il convient de saluer l'engagement des équipes

militantes, des syndiqués et de tous les agents qui ont répondu présents lors des nombreuses mobilisations et manifestations, alors que la répression policière et gouvernementale a battu son plein. Sans eux, rien n'est possible.

Alors que la DGFIP est une administration dont les missions sont essentielles au fonctionnement de l'État, des collectivités et de l'ensemble des services publics, voilà plus de 10 ans que nous sommes dans le collimateur des différents gouvernements. L'actuel ne se cache d'ailleurs plus dans sa volonté de nous détruire, quitte à sacrifier les agents, leurs carrières, leurs salaires, leurs conditions de travail.

La déclinaison des mesures préconisée par CAP2022 est, par exemple, une arme de destruction massive de toute la Fonction publique, DGFIP en première ligne.

Face à cette situation, la mobilisation des agents, sur la

base de nos revendications DGFIP, a été remarquable plus d'une fois et notamment lors des grèves Fonction Publique.

L'objectif d'une mobilisation unitaire capable de s'inscrire dans la durée, en recherchant la reconduction de la grève, a donc constitué un axe prioritaire de la direction nationale. Si ce niveau de mobilisation n'a pu être atteint de façon suffisamment représentative sur l'ensemble du territoire, les luttes existent bel et bien et on peut payer (comme l'augmentation de rémunération pour la majorité des agents contractuels ou l'alignement à la hausse de l'ACF versée aux CDC sur celles des CIS et CPS).

C'est donc en tirant tous les enseignements de nos difficultés mais aussi de nos progrès, en analysant l'émergence de nouvelles luttes, que la CEN sortante soumet aux syndiqués la proposition d'un vote positif sur l'activité qu'elle a développée au cours de ce mandat.

ANNEXES

1/ Chronologie thématique

- 25 juin 2015: appel à participation à toutes les initiatives interprofessionnelles pour le déblocage du point d'indice et l'augmentation des salaires et l'abandon du RIFSEEP
- Septembre 2015: Refus de signer PPCR et travail sur une journée de grève DGFIP
- 18 novembre 2015: report de la journée d'action DGFIP, action convergente avec la fonction le 26 janvier 2016
- Fin d'année : appel au boycott de l'entretien notation.
- 2016/2017 : petition for pro.
- 26 janvier 2016: journée de grève à la DGFIP et dans la fonction publique
- 27 janvier: 1er appel à la tenue d'assemblée générale sur tout le territoire pour étendre l'action menée à Vierzon.
- 31 mars: appel à la grève contre la réforme du code du travail.
- 14 juin: grève et manifestation nationale contre la loi travail.
- 15 septembre: journée de grève contre la loi travail
- 15 novembre : journée d'action à la DGFIP
- Janvier 2017: conseil national. Validation de l'activité et volonté de poursuivre la lutte.
- 7 mars 2017: journée de grève fonction publique
- Avril 2017: accord avec le positionnement confédéral sur le deuxième tour de la présidentielle.
- 21 septembre: journée interprofessionnelle
- 10 octobre journée d'action fonction publique
- 22 mars: journée d'action fonction publique
- Printemps: action tous azimut à la dgfip
- 9 octobre journée interprofessionnelle
- 29 novembre au 6 décembre élections
- 18 décembre: journée d'action interprofessionnelle.

2/ Chiffres et périmètres des journées de grèves

	Dates de grève lors du mandat	Organisations syndicales appelantes	Périmètre d'appel	Taux de grève
1	jeudi 09 avril 2015	CGT, FO, FSU, Solidaires	Interpro	22,8%
2	jeudi 08 octobre 2015	Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT (UGFF-CGT), Solidaires Fonction publique et Fédération Syndicale Unitaire (FSU)	Interpro	13,11%
3	mardi 26 janvier 2016	Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO	Fonction Publique	24,91%
4	jeudi 31 mars 2016	FGF-FO - FSU - UGFF-CGT - Solidaires Fonction publique	Interpro	17,53%
5	jeudi 28 avril 2016	Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et FSU Finances	Interpro	8,19%
6	jeudi 02 juin 2016	Solidaires Fonction Publique - UGFF-CGT – CGT Finances publiques	Interpro	4,13%
7	mardi 14 juin 2016	Solidaires Fonction publique - UGFF-CGT - FGF-FO - FSU et FO DGFIP	Interpro	9,41%
8	mardi 15 novembre 2016	Solidaires Finances publiques, CGT Finances publiques, FO DGFIP	DGFIP	23,71%
9	mardi 07 mars 2017	Solidaires Fonction publique, UGFF-CGT, CFTC Finances publiques et CFE-CGC DGFIP	Fonction Publique	3,09%
10	mardi 12 septembre 2017	UFSE-CGT ; Solidaires Fonction Publique ; FSU ; Fédération Autonome de la FP ; 4 Fédérations CGT	Fonction Publique	13,55%
11	mardi 10 octobre 2017	CGT Finances, Solidaires Finances, FO Finances, CFDT finances, CFTC Finances, UNSA Finances,	Fonction Publique	32,45%
12	jeudi 16 novembre 2017	Solidaires, CGT, FO, FSU Fonction publique et FODGFIP	Fonction Publique	6,92%
13	jeudi 22 mars 2018	UFSE-CGT, Solidaires Fonction Publique, Fédération générale des Fonctionnaires-FO et FSU	Fonction Publique	38,88%
14	jeudi 03 mai 2018	CGT Finances publiques, Solidaires Finances publiques, FO DGFIP, Fédération des Finances CFDT Finances	DGFIP	9,8%
15	mardi 22 mai 2018	CGT Finances publiques, Solidaires Fonction publique, FO Fonction publique, CFDT Fonction publique, UNSA, FSU, CFE CGC, CFTC, FA	Fonction Publique	25,5%

RAPPORT FINANCIER 2015 / 2018

LE CONTEXTE GÉNÉRAL

Le syndicat s'est trouvé confronté à deux situations difficiles.

La première est politique. Les gouvernements successifs n'ont eu de cesse de s'attaquer au service public et particulièrement à la DGFiP. Suppressions massives d'emplois, de structures, de missions, dégradation des conditions de vie au travail ont été le lot de ces 4 dernières années. Face à de telles attaques le syndicat a dû mettre en œuvre une activité revendicative importante et de haut niveau qui a nécessité des moyens.

La deuxième est propre à la vie syndicale. C'est la baisse continue des syndiqués 2015 (10 492), 2016 (10 117), 2017 (9 937), 2018 (8 862 non clôturée) pour mémoire nous étions 12 023 en 2011.

Une baisse de syndiqués entraîne inévitablement une baisse des recettes. Ce sont des moyens financiers en moins pour le syndicat.

Il a fallu veiller à la bonne tenue de nos finances sans pour autant freiner l'activité revendicative importante. Des choix ont été faits notamment pour les écoles, la formation syndicale, les élections, la communication. Ils ont contribué au rayonnement du syndicat.

Il est à noter que durant la période nous sommes passés de trois comptabilités à une.

LES COMPTES DE RESULTATS

Résultats syndicat national

2015	2016	2017	2018
-114 434,95	121 271,18	-19 661,75	NC

Résultats combinés (syndicat national + sections)

2015	2016	2017	2018
-245 911,87	-99 273,73	-18 495,91	NC

4 années de déficit continu, (baisse de syndiqués, continuité syndicale mal assurée au regard retraités...) ne permettent pas de reconstituer les réserves, à fortiori d'en créer de nouvelles pour faire face aux échéances démocratiques du syndicat. Des propositions sont faites en ce sens dans le document d'orientation.

DEPENSES

Des charges maîtrisées au plan national :

	2015	2016	2017	2018 au 15-01-19
Presse + calend	24 587,41	23 138,18	34 781,39	24 211,06
Presse enfp	11 642,96	8 286,22	7 379	11 274,57
Enfp	37 934,94	38 390,63	29 076,12	36 154,50
Cen	62 604,35	53 971,26	59 905,15	65 044,80
Bn	99 310,75	120 015,11	86 884,01	74 883,68
Aful	144 288	145 752	147 240	148 716

BN et CEN : un effort particulier a été fait, grâce à une convention avec la résidence internationale de Paris (Ethicétapes) nous permettant d'avoir un tarif préférentiel.

Association Foncière Urbaine Libre (AFUL) : Les charges de copropriété n'ont que très peu augmenté compte tenu des travaux importants entrepris (installation climatisation, réfection des WC, Ascenseur etc). Pour rappel nous disposons de 600 m2 de bureaux. Le rapport charges/m2 n'est pas très élevé au regard de ce que l'on peut rencontrer sur Paris.

L'ENFIP : c'est un des postes les plus important de l'activité du syndicat. Des moyens conséquents ont été dégagés au cours de ces 4 dernières années. La maîtrise des coûts a toujours été un principe sans pour autant impacter l'activité : par exemple la mise en place de référents locaux a permis d'avoir des frais de fonctionnement moins importants et de mettre l'accent sur les publications et les goodies mis à la disposition des stagiaires.

Presse : durant les 2 premières années le Mag a eu des difficultés à paraître régulièrement, ce qui a failli faire perdre le numéro de CPPAP. Ce numéro nous permet d'avoir un tarif postal presse et de fait de récupérer la TVA presse. La commission paritaire a été renouvelée. Le Mag paraît à nouveau de façon régulière

LES PRODUITS

Les cotisations

L'essentiel des ressources du syndicat sont les cotisations. Elles représentent plus de 90% des produits. C'est un gage d'indépendance pour notre syndicat.

	2015	2016	2017	2018 au 15.01.18
N	1 233 084 €	1 369 329,67	1 353 139,27	1 147 880,91
N-1	283 596,25	209 023,98	34 642,18	20 741,74
Total	1 516 681,11	1 578 353,63	1 387 781,45	1 168 622,65

Les recettes des cotisations ont baissé. L'écart n'est pas très significatif en 2015 et 2016. Il s'explique par les reversements importants et tardifs des années N-1. La réalité sur la perte des recettes de cotisations apparaît de manière flagrante en 2017 (baisse de l'année en cours, suite au début des régularisations des années antérieures en 2016 on constate une forte baisse des cotisations N-1). C'est également lié à la perte de syndiqués ces 4 dernières années.

Au cours des 4 dernières années le barème de cotisation n'a été revalorisé qu'à hauteur de 1,2% en 2017. Cette augmentation correspondait à la revalorisation du point d'indice. Les barèmes ont fait l'objet de débats et ont été adoptés par la direction nationale du syndicat.

La souscription

C'est la seule ressource extraordinaire du syndicat.

	2015	2016	2017	2018
Recette	32 188	33 546	32 274	32 832
Résultat net	15 430,37	21 503,98	23 089,26	22 758,38

Les recettes sont constantes, cependant on rencontre de plus en plus de difficultés pour obtenir ces résultats. Des sections ne s'impliquent pas dans la vente, pourtant c'est un bon support pour aller à la rencontre des agents et leur proposer de soutenir l'action de la CGT. Ce mode de souscription est peut-être vieillissant. Il faudra peut être envisager une autre formule.

LE PATRIMOINE DU SYNDICAT

Les placements (livrets Meudon Bino solidarité congrès), parts BFCC, comptes courants.

Syndicat national

2015	2016	2017	2018
1 160 510,44	1 117 322,02	1 199 764,53	

Pour rappel, il était de 1 311 987,33 € en 2014. On constate que les placements diminuent fortement chaque année de congrès. N'étant pas en capacité de faire des réserves du fait de résultat déficitaire nous ponctionnons dans nos réserves pour pouvoir financer nos événements démocratiques.

Sections (comptes à vue et livrets)

2015	2016	2017	2018
1 320 590,84	1 354 887,91	1 320 220,23	

Les réserves livrets sont de 462 709,90 € en 2017.

Le patrimoine immobilier.

Le syndicat national possède 5 biens immobiliers : 3 appartements situés à Montreuil, Créteil et Pau, 2 studios à Paris 11 et Paris 20.

Le syndicat a fait l'acquisition d'un studio en juin 2018. Cet achat a été financé par les réserves dites de Meudon conformément aux engagements pris par la CEN du SNADGI.

Tous de ces biens sont loués.

Évolution des titres de propriété

A la fusion, l'ensemble du parc immobilier (3 appartements et 1 studio) appartenait au SNADGI. Le SNADGI n'existant plus il convenait dès lors de procéder au transfert de propriété au profit du syndicat national CGT Finances Publiques tout en évitant une taxation maximale. Une longue étude a été faite en ce sens et le choix s'est porté sur une transmission universelle de patrimoine en 2017. Les actes ont été publiés en 2018 pour un coût total de 9 043,17€.

LA MUTUALISATION

Le congrès de Ramatuelle dans ses orientations a fait le choix de créer une commission mutualisation aux fins de mutualiser les réserves des sections dans le cadre de la solidarité. Cette commission s'est réunie 3 fois, des courriers ont été élaborés pour un sondage auprès des sections. Ce constat est qu'il y a eu peu de retour malgré les relances. Dans les réponses on a pu observer une certaine frilosité à confier la gestion des réserves au national.

Par ailleurs la commission et la CFC ont travaillé sur les reversements des cotisations au national. On a pu constater un certain nombre d'erreurs qui ont mis à jour un manque de recettes sur les reversements des années 2013 2014 2015. Des mesures ont été prises pour améliorer les reversements.

LES TABLEURS ET LA CERTIFICATION

Durant ces 4 dernières années les tableurs mis à la disposition des sections n'ont cessé de s'améliorer pour simplifier le travail des trésoriers. La dernière amélioration a permis aux sections de suivre les reversements de l'année syndicale en cours mais aussi de l'antérieur, permettant d'avoir quasiment une comptabilité d'engagement et pour le national d'avoir une évaluation juste des produits à recevoir et charges (cogétise) à reverser. Malgré les contraintes instaurées par la certification (pv de décisions, justificatifs, etc...) et grâce au très bon travail des trésoriers, la comptabilité du syndicat a pu être certifiée chaque année sans observations particulières du commissaire aux comptes.

Les comptes sont publiés chaque année au journal officiel.

RELATION CEN ET CFC

Lors de chaque réunion de la direction nationale un point sur la politique financière a été fait accompagné des documents correspondants.

La CFC s'est réunie régulièrement (avant chaque CEN). Les observations formulées par celle-ci au secrétaire général et au secrétaire à la politique financière ont fait l'objet de réponses, soient écrites soient orales.

Chaque débat, chaque décision sur la politique financière se sont déroulés dans la plus grande transparence. L'ensemble des documents de politique financière ont été communiqués régulièrement aux membres de la CEN.

Si la situation comptable et la gestion financière du syndicat sont saines et fiables. Il n'en demeure pas moins qu'elle reste fragile : baisse des produits de cotisations et dépenses en augmentation. En quelque sorte le syndicat vit « au-dessus de ses moyens ». A ce rythme, les réserves financières ne représenteront plus qu'une année de fonctionnement et dans le contexte actuel, elles ne sont pas plus reconstituées. Il appartiendra au congrès de faire des choix, afin de permettre au syndicat de continuer à gagner de l'audience, à se renforcer pour développer son activité revendicative et continuer œuvrer à la transformation de notre société.